



## GROUPE DE REFLEXION THEMATIQUE

### « LES ANIMATEURS ET LEUR ENCADREMENT »

#### Synthèse qualitative « Définir l'animation »

Introduction.....	2
I- Définir « l'animateur » : une difficulté et une nécessité.....	2
II- L'unité de la profession ?.....	3
a. Critères d'existence d'une profession.....	3
b. Et pourtant, les animateurs existent.....	4
c. Sur les formations des animateurs.....	5
III- Les métiers d'animateurs.....	6
a. Les emplois d'animateurs.....	6
b. Différentes classifications.....	7
c. D'autres modèles pour appréhender l'animateur.....	8
Conclusions.....	9

## Métiers et emplois d'animateurs

### Introduction

*« L'éducation populaire, c'est l'ensemble des moyens qui permettent de donner à tous les hommes l'instruction et la formation nécessaires afin qu'ils deviennent des citoyens aptes à participer activement à la vie du pays »<sup>1</sup>.*

La notion de métier d'animateur, apparue avec l'éducation populaire, existe depuis 1920 mais le nombre d'animateurs a réellement progressé de manière importante jusque dans les années 1990 (plus de 60% entre 1980 et 1990). On estime qu'il en existe à l'heure actuelle entre 200 000<sup>2</sup> et 350 000<sup>3</sup> (dont 15 000 chez les adhérents snaecso soit environ 5%).

Un des problèmes rencontrés lors de la première réunion réside dans l'absence de classification satisfaisante et plus encore de définitions satisfaisantes du métier et de l'emploi d'animateur ; définitions qui, en plus de permettre de savoir de quoi l'on parle, amèneraient à pouvoir faire des liens entre l'emploi et la formation.

L'objectif de ce document est de synthétiser autant que possible les caractéristiques de la profession d'animateurs. Dans un premier temps, nous tenterons d'expliquer les diverses difficultés auxquelles nous faisons face puis, de montrer l'unité de la profession avant de décrire différentes façons de classer les métiers d'animateur.

### I- Définir « l'animateur » : une difficulté et une nécessité.

*« L'évolution des fonctions d'animation depuis plus de 30 ans, sa progression continue et multiforme, ses succès, sa fragilité rendent aléatoire la recherche de définitions fiables et admises par tous. Mais en même temps, la phase de professionnalisation dans laquelle l'animation est engagée rend nécessaire une théorisation du phénomène »<sup>4</sup>*

Cette citation résume assez bien et lourdement tout à la fois l'importance du handicap qu'est l'absence de définitions du métier d'animateur et sa nécessité. Un bon indicateur de la difficulté à définir ce métier est probablement la quantité de livres de recherche sur le sujet.

Certains auteurs voient dans cette absence de définition un « malaise identitaire » représentant les contradictions internes du métier, contradictions qui sont reflétées par les contradictions apparentes telles que l'organisation difficile d'un ministère de tutelle (sport/jeunesse/personnes âgées, etc...). D'autres y ajoutent que « si les professionnels s'engagent si peu pour se fixer des normes et des

---

<sup>1</sup> Benigno CACERES, Histoire de l'éducation populaire, Seuil, 1964

<sup>2</sup> Ithaque, CEP 1998

<sup>3</sup> Document MJS, 2001

<sup>4</sup> in *L'animation professionnelle* de JP Augustin et JC Gillet

références, c'est sans doute parce qu'ils y trouvent aussi un bénéfice » et que l'absence de définitions de l'animation tient également à sa réactivité à la nouveauté et lui est nécessaire.

Malgré tout, ces mêmes auteurs affirment d'une part que les animateurs se reconnaissent une unité entre eux, d'autre part qu'il est nécessaire à la compréhension et à l'évolution de la profession de réussir à la cerner. Il paraît donc souhaitable de comprendre ce qui fait l'unité de cette profession.

## **II- L'unité de la profession ?**

### **a. Critères d'existence d'une profession**

Plusieurs méthodes permettent d'identifier une profession.

#### **Méthode industrielle**

Cette méthode détermine une profession à partir des qualifications et des classifications nécessaires à son exercice. Elle permet d'isoler un patrimoine de savoirs et de savoirs-faire.

#### **Méthode fonctionnelle**

Cette méthode définit une profession par la réponse à un certain nombre de critères :

- La délimitation d'un objet : définition d'un champ à travailler
- L'existence d'un système d'expertise : savoirs et savoirs-faire
- L'existence d'un système de référence à des valeurs et à une déontologie (chartes, manifestes)
- La reconnaissance de la profession (marché, pouvoirs publics, diplômes)
- Le contrôle du système permettant à la profession de mieux maîtriser les évolutions et les adaptations
- Existence d'instances représentatives de la profession agissant comme groupe de pression/régulation (syndicats)

Le cadre professionnel des animateurs est un cadre fragile non parce qu'il est récent mais parce qu'il est incomplet à savoir :

- Les statuts et diplômes garantis par l'état, définissant les conditions d'accès et d'exercice de la profession sont inégaux. En particulier, les animateurs n'ont pas toujours de diplômes à l'exception relative du BAFA (qui est, en théorie, un brevet de bénévoles).
- La visibilité de la légitimité sociale fondée sur l'importance du service rendu, et sur une déontologie et des valeurs explicites est faible car il existe peu d'écrits communs à l'ensemble du monde de l'animation
- Historiquement, les syndicats d'animateurs, lorsqu'ils existent, ont toujours été rattachés à d'autres branches (spectacle par exemple). Ce dernier point s'explique d'une part par l'histoire militante, d'autre part, par le besoin de réactivité de la profession. Cela étant, il explique également la confusion de la profession.

## b. Et pourtant, les animateurs existent

« On peut considérer qu'il y a professionnalisation dans la mesure où l'on est passé de bénévoles et de militants à des activités salariées soumises à des règles strictes »<sup>5</sup>

Il existe, à défaut d'une unité immédiatement accessible, un sentiment d'appartenance au monde de l'animation. O. Douard affirme que « *Les animateurs se reconnaissent tous comme les différents acteurs d'une même fonction : la fonction d'animation* ». Ce sentiment d'appartenance s'est notamment défini par une implication ou tout du moins un lien fort au politique<sup>6</sup> (éventuellement remplacé par un rapport au religieux) mais l'on trouve maintenant des animateurs « non militants »<sup>7</sup>. **Les autres éléments caractéristiques de l'animation sont la mise en oeuvre d'une pédagogie du projet, l'aspect créatif de cette mise en oeuvre, l'existence d'un public (ou groupe) à animer et à mettre en relation.** On peut cependant considérer que **le groupe se dotant d'un projet commun « s'anime » de lui-même. L'animateur est alors un accompagnateur, un catalyseur chargé de faire avancer ce projet.** Il est un passeur, un médiateur par rapport à l'environnement.

Ce dernier point est essentiel. La fonction d'animation est une **fonction collective**. Elle intègre une notion d'utilité sociale des individus quoique cette notion conduise parfois à la marchandisation d'un projet et à sa contractualisation, ce qui peut lui faire perdre sa réactivité et sa proximité.

La fonction d'animation ne peut être exercée qu'au sein d'un groupe, elle appelle une multiplicité des rôles et des échanges. **Ainsi, les rôles joués par les professionnels peuvent être définis par l'ensemble des comportements qu'on est en droit d'attendre face au groupe : écoute, position éducative, créativité...**

En France, on distingue souvent l'animation comme facteur de transformation et de progrès social, de l'animation instrument de conservation et de normalisation sociale. Au-delà de cette différenciation, on peut considérer l'animation comme le point de rencontre entre la production d'une structure sociale et la reproduction à l'intérieur de ces structures qui déterminent l'animation. A ce titre, l'animation est à la fois « créatrice » d'une structure de laquelle elle dépend mais elle également sa production.

« L'animation peut être une démarche de mise en tension créatrice d'une pratique et d'une théorie pour comprendre les actions humaines, les améliorer, les réajuster. L'activité d'animation contient à cette condition une visée formatrice, dans une direction, un sens et à ce titre, reste un enjeu pour les pouvoirs économiques sociaux et culturels. Elle n'est jamais ni totalement asservie, ni totalement libérée des contraintes qui pèsent sur elle. »<sup>8</sup>

Cette double perception de l'animation en fait certainement sa richesse et sa complexité. Elle explique également pourquoi la notion de « centre social » appelle celle d'animateur mais qu'il est difficile de comprendre l'animation sans s'intéresser aux structures la déterminant.

<sup>5</sup> in *La professionnalisation des classes moyennes* de P. Guillaume

<sup>6</sup> A considérer étymologiquement comme « ce qui régit la ville » ou le lien social

<sup>7</sup> Etude de cas de JM Mignon dans *Le métier d'animateur*

<sup>8</sup> In *L'animation professionnelle*, de JP Augustin et JC Gillet.

Dans l'ensemble, on peut constater l'existence *d'une profession*, cette dernière recouvrant *des métiers*. L'ensemble des métiers de l'animation devrait pouvoir trouver grosso modo leurs principes constitutifs essentiels dans le champ des loisirs formateurs et dans celui de la médiation socioculturelle.

### c. Sur les formations des animateurs

Module / Diplôme	DUT carrière sociale	BAPAAT	BEATEP	DEFA	DEDPAD	DSTS
Communication interne, externe					X	X
Gestion administrative et financière,			X		X	X
Gestion organisation,				X		X
GRH					X	X
la fonction technique et logistique						X
les services aux personnes						X
Dispositifs insertion	X					
Droit civil et pénal			X			
Droit du travail	X		X			X
Droit privé et public	X					
La fonction d'encadrement						X
Méthodologie de mémoire	X					
Méthodologie de projet	X				X	X
Pédagogie, relations humaines,				X		
Politiques sociales	X					
Sociologie	X					
Connaissance de la vie associative			X			
Economie des entreprises	X					
Environnement /enjeux social de l'animation,			X	X	X	X
Evolution des sociétés et des économies			X			
Stratégie de développement					X	
L'action sociale territorialisée						X
Le socioculturel	X					
Comprendre les pratiques pour optimiser l'action					X	
Supports sportifs et socioculturels		X				
Techniques d'animation,				X		

On observe, au travers des formations, des modules dans les champs suivants :

- communication
- gestion/finance
- organisation/administration/logistique
- projet
- droit/sociologie
- économie/développement
- animation, technique d'animation

Les métiers du secteur sont des métiers fondés sur une communication, et un tel module devrait être intégré dans toutes les formations. Il existe un décalage entre la perception des diplômes et la réalité du métier. La dénomination des modules et leur multitude montre certains problèmes posés par la fonction d'animateur et notamment, celui évoqué sur la difficulté à les classer.

### III- Les métiers d'animateurs

#### a. Les emplois d'animateurs

Au vu de la difficulté à définir l'animation, les emplois d'animateurs recouvrent un champ assez vaste. On peut considérer que sont des emplois d'animateurs ceux qui demandent des diplômes d'animateurs et ceux qui contiennent le mot « animateur » dans leur intitulé<sup>9</sup>.

On relève, à travers l'analyse des emplois de l'animation un certain nombre de caractéristiques de l'animateur.

Ainsi, l'animateur doit :

- connaître ce que les acteurs eux-mêmes connaissent de leur environnement
- favoriser l'analyse par les acteurs pour qu'ils puissent choisir leur stratégie
- être un praticien informé de son action

On observe également que plus le diplôme requis pour un poste est élevé, plus la dénomination s'éloigne de l'animateur ; on passe alors à une notion de responsable, coordinateur ou directeur. On réserve généralement « animateur » à une personne qui est en présence du public, et très fréquemment aux personnes qui doivent lutter contre les effets de crises sociales (animateur « de rue », animateur « développement », etc...).

Les offres d'emploi dans l'animation, sans précision, demandent des diplômes de niveau III/IV (de BEATEP à DEFA).

Les offres d'emplois ne lèvent pas l'ambiguïté existant sur les brevets de bénévoles, souvent perçus comme de véritables « diplômes » et permettant l'accès à des emplois professionnels.

O. Douard dénombre six qualifications des emplois d'animations<sup>10</sup> :

- Animateur + terme descriptif ( de rue, jeunes, etc... L'étude compte 72 appellations)
- Travailleur social ( à partir de diplômes aussi variés que DSTS, DEFA, DEES, DEAS, DUT, DECEF)
- Chargé de mission
- Formateur (BAFA, BAFD, DSTS option formateur). On note la variété des niveaux de diplôme donnant accès à des emplois relativement similaires.
- Agent de développement (BEATEP)
- Médiateur

D'autres auteurs considèrent les profils d'emploi de l'animation suivants<sup>11</sup> :

- assistant animateur

<sup>9</sup> Définition reprise d'O. Douard dans « *Dire son métier, les écrits des animateurs* ».

<sup>10</sup> in *Dire son métier*

<sup>11</sup> JP Martin dans *Education populaire, l'espérance contrariée* repris par M Winock, JP Augustin et JC Gillet.

- animateur socio culturel, public jeunes et/ou adultes
- animateur ou éducateur sportif
- animateur artistique ou culturel
- animateur scientifique ou technique
- animateur enfants
- animateur-éducateur jeunes enfants
- animateur-développeur en milieu rural
- animateur polyvalent en milieu urbain
- animateur-développeur en milieu urbain
- animateur-éducateur de prévention
- animateur-éducateur de réinsertion sociale
- animateur-éducateur de réinsertion professionnelle
- animateur-éducateur de foyer d'accueil d'urgence
- animateur-éducateur au sein de résidences pour personnes âgées
- animateur-éducateur au sein de structures d'accueil de personnes handicapées
- animateur au sein de services hospitaliers accueillant des enfants
- animateur-responsable de club de prévention
- animateur-responsable d'équipement sportif ou socioculturel

### **b. Différentes classifications**

Le mot animateur, polysémique, recouvre des réalités très différentes (télévision, fête, de loisir, socioculturel, etc...) que l'on tente de classer pour mieux les appréhender. Cette dernière partie propose différentes classifications des métiers d'animateurs

#### **Classifications par secteurs d'intervention :**

- en 4 secteurs
  1. socio-culturel
  2. culturel
  3. social
  4. sportif
  
- en 6 secteurs
  1. Diffusion et création culturelles
  2. Socio-politique et socio-économique « centré sur le développement social, le soutien à la vie associative et sur l'animation urbaine »
  3. Socio-culturel (activité d'expression et production artistique de loisirs non professionnelle)
  4. Socio-éducatif « secteur traditionnel de l'animation enfance/jeunesse, des centres de vacances et de loisirs, des maisons de quartiers et des centres d'animation.
  5. Sportif (dans une visée différente de celle du sport à haut niveau et de l'encadrement technique des fédérations
  6. Tourisme et développement local

On peut considérer que dans la classification en 6 secteurs, les secteurs 3 et 4 relèvent du « socio-culturel », le secteur 6 étant réellement nouveau.

**Classification par le public :**

Exemple :

- enfance
- jeunesse
- pré-adolescence
- adolescents
- adultes
- 3<sup>ème</sup> âge

Certaines classifications peuvent préciser le type de public selon d'autres critères que l'âge (spécialiste « handicapé », « marginaux », etc...)

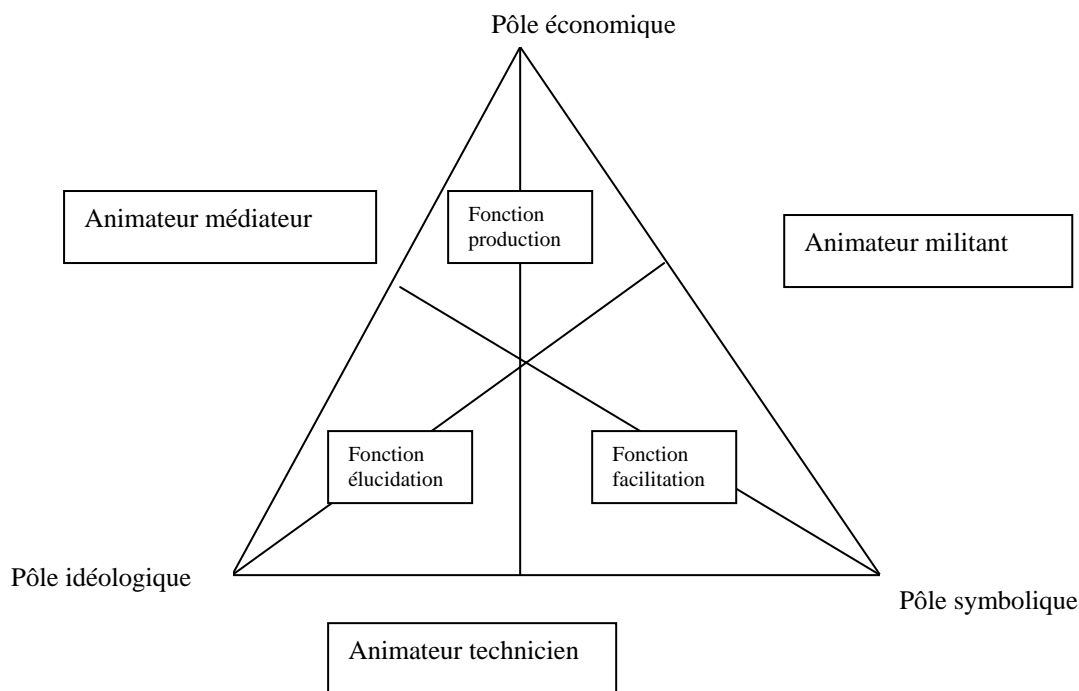
**Classification par type de responsabilité :**

- animateur polyvalent
- animateur technique
- chargé de mission
- conseiller technique
- coordinateur
- directeur-coordinateur
- responsable de l'animation

Cette classification est plus hiérarchique et l'animateur apparaît alors comme généraliste.

**c. D'autres modèles pour appréhender l'animateur.****Modèle en 3 pôles<sup>12</sup> :**

- la militance (jusqu'aux années 60)
- technique et formation qualifiante (fin années 60)
- médiation (années 80)



Ce modèle se perçoit cependant dans le temps.

<sup>12</sup> In « *L'animation professionnelle* »



## **Modèle issu du groupe de réflexion sur la place de l'animateur dans la structure**

A l'issue de la première réunion, il apparaît que la pertinence du choix du thème réside dans la place centrale que revêt l'animateur dans les centres sociaux. Les animateurs peuvent être compris de trois façons différentes qui interrogent des aspects multiples des centres sociaux :

- Les animateurs directement en contact avec le public dont le rôle d'origine est « de réaliser de l'activité » auprès des usagers et dont les fonctions ont pu être modifiées avec l'apparition de la notion de projet (éducateurs spécialisés, animateurs de rue, etc...)
- Les animateurs en contact avec le public ayant pour objectifs de l'aider dans un dispositif ou un aspect plus ponctuel (assistant social, CESF, formateurs) à un point de passage.
- Les animateurs réseaux qui créent du lien en dehors de la population « cible » avec notamment les autres centres sociaux, les entreprises, et les différents acteurs (animateur coordinateur, animateur responsable de secteur...)

### **Conclusions**

Le dernier modèle classant les animateurs par rapport à la structure permet de saisir la dimension « rapport au public » et « rapport à la structure » dont parlent les différents auteurs. L'animation est une réalité multiple qu'il faut appréhender comme telle. L'important serait de pouvoir faire un lien entre cette réalité et les besoins de recrutement et de formation.

La formation professionnelle ou initiale entreprise pour obtenir un diplôme d'animateur, est devenue une règle. Il reste à savoir si ces différentes façons d'appréhender l'animation permettront d'adapter les formations à la réalité de la profession.

### **Bibliographie :**

- « *Le métier d'animateur* » de Jean-Marie Mignon, coll. : Alternatives sociales, ed : Syros
- « *L'animation professionnelle. Histoires, acteurs, enjeux* » de Jean-Pierre Augustin et Jean-Claude Gillet, coll. : Débats jeunesse, ed : L'harmattan
- « *Dire son métier. Les écrits des animateurs* » dirigé par Olivier Douard, coll. : Débats jeunesse, ed : L'harmattan.